



Instructions pour les villes candidates au Défi des Villes Une Heure pour la Terre

Manuel d'instructions pour les villes candidates à l'édition 2015-2016



EARTH HOUR CITY CHALLENGE



60+
EARTH HOUR

Les instructions fournies dans ce manuel sont complémentaires de celles fournies en anglais sur le site du carbonn® Climate Registry dans la rubrique support: <http://carbonn.org/support-and-templates/>

L'édition 2015-2016 du Défi des Villes Une Heure pour la Terre (le Défi) est ouvert aux villes de plus de 20 pays, dont l'Afrique du Sud, le Brésil, la Colombie, la Chine, les Etats Unis, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Inde, les Philippines, Singapour, la Suède, la Thaïlande et le Vietnam. Pour la liste complète des pays participants, veuillez consulter: <http://carbonn.org/partnerships/wwf-earth-hour-city-challenge/>

Des webinaires seront organisés pour aider les villes à déclarer leur progrès dans le cadre du Défi.

Pour plus d'information sur le Défi: www.panda.org/citychallenge

© EDWARD PARKER / WWF-CANON © EDWARD PARKER / WWF-CANON



WWF International
Avenue du Mont-Blanc
1196 Gland, Switzerland
www.panda.org/citychallenge
ehcc@wwf.se

Main Partners



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
Le Défi des Villes Une Heure pour la Terre – Contexte et objectifs	4
Procédure et critères d'évaluation	4
Comment participer au Défi	6
Inscription au carbonn [®] Climate Registry (cCR) pour le Défi	7

DÉCLARATION DE DONNÉES POUR LE DÉFI	8
Information sur la ville	9
Engagements pris par la ville	9
Performance de la ville	10
Actions mises en place par la ville	10

INTRODUCTION

Le Défi des Villes Une Heure pour la Terre – Contexte et objectifs

A l'heure actuelle, on relève des taux d'urbanisation en augmentation constante dans le monde entier.

De fait, les villes sont déjà responsables de 70% des émissions de CO₂ découlant des énergies fossiles. D'ici 2050, plus des deux-tiers de la population mondiale vivra dans des zones urbaines. Sur les trente prochaines années, on prévoit des investissements de l'ordre de 350 mille milliards de USD dans l'infrastructure urbaine. Si chaque habitant de la planète menait le train de vie d'un citoyen moyen vivant dans un pays développé, l'humanité nécessiterait plus de trois planètes pour subvenir à ses besoins en ressources naturelles et pour absorber les émissions de CO₂ que ceci entraînerait.

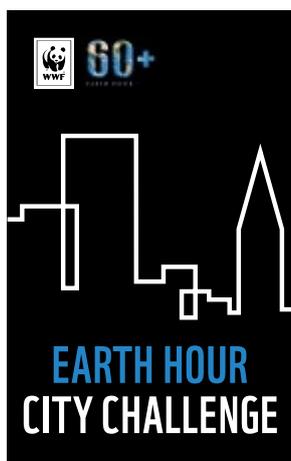
Si les investissements urbains maintiennent cette trajectoire du *business as usual* (BAU), notre dépendance aux énergies fossiles ne fera que s'accroître à mesure que les infrastructures et les modes de vie énergivores se généralisent. Ils finiront ainsi par s'approprier plus de la moitié du budget carbone de l'humanité en à peine 30 ans, forçant des milliards de personnes à payer les coûts économiques, sociaux et écologiques du verrouillage carbone. La bonne nouvelle est que des solutions pour réduire l'empreinte carbone des villes tout en répondant aux besoins des citoyens de manière plus appropriée existent d'ores et déjà. En se basant sur des stratégies de développement progressistes, les meilleures pratiques en matière d'urbanisme, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, les investissements globaux peuvent générer un effet de levier sur le potentiel des villes, les transformant ainsi en viviers de solutions pour un avenir dans lequel l'économie humaine se restreint à la capacité d'une seule planète vivante.

Le Défi des Villes Une Heure pour la Terre est une initiative de la WWF visant à mobiliser les villes à agir pour et soutenir la transition globale vers un futur adapté aux réalités climatiques d'une seule planète, et à stimuler le développement et la dissémination des meilleures pratiques en matière d'atténuation et d'adaptation climatiques. Le Défi est une initiative annuelle à la portée de plus en plus globale, qui permet aux villes de présenter des plans d'action ambitieux, holistiques, inspirants et crédibles en matière de développement sobre en carbone, tout en augmentant de manière significative l'emploi de solutions énergétiques durables et efficaces au cours des décennies à venir.

Le thème pour cette édition du Défi est « Comblers l'écart », en référence à l'écart les engagements globaux agrégés et les engagements ou actions qui seront nécessaires en plus afin de contenir le réchauffement climatique sous 2°C. Le Défi 2015-2016 invite les villes participantes à :

1. Démontrer leur responsabilité dans la lutte contre le changement climatique par la prise d'engagements publics et la déclaration transparente de leurs données climatiques (par exemple en devenant signataire du [Pacte des Maires](#), pour plus d'information [cliquez ici](#)).
2. Déclarer des actions climatiques inspirantes et ayant un véritable impact en termes de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) ainsi que de véritables co-bénéfices par rapport aux questions d'accès à l'eau, la nourriture et l'énergie.

Dans le cadre du [Programme d'Actions Transformatrices \(TAP\)](#), les villes sont aussi encouragées à rapporter des actions ambitieuses, participatives et transversales nécessitant encore des financements. Le programme TAP est une initiative coopérative conçue pour améliorer le financement direct de l'action climatique des gouvernements locaux.



Le Défi est conçu pour mobiliser l'action des villes ainsi que de stimuler le développement et le partage de bonnes pratiques d'adaptation et d'atténuation.

Le jury récompensera les villes qui auront fait preuve d'un agenda à la fois inspirant, ambitieux et crédible visant à créer une économie durable et renouvelable, dont l'élan créera une connexion stratégique claire entre les actions et les objectifs de l'agenda.

Le Défi est ancré dans l'idée que des villes de différentes régions du monde ont différents rôles à jouer dans la transition vers un futur adapté aux réalités climatiques d'une seule planète. Le Défi a pour but de souligner les différents défis et solutions adaptés à des villes de différentes zones du globe, mais vise aussi à identifier les multiples options permettant d'améliorer la mise en réseau et la collaboration inter-villes. Cet objectif part du principe qu'au final, les villes du monde entier connaîtront des défis similaires pour subvenir aux besoins de l'humanité dans un monde sous contrainte carbone.

Procédure et critères d'évaluation

La WWF a fait appel à une entreprise de consultance de renommée mondiale pour fournir un contrôle qualité externe du processus d'évaluation, tout en raffinant les critères d'évaluation à travers une collaboration avec des experts du jury international (qui compte des représentants d'ICLEI – Gouvernements locaux pour la durabilité, C40, UN Habitat et d'importants acteurs régionaux tels que la Banque Asiatique de Développement). Dès la fermeture des candidatures en novembre 2015, l'analyse des données ayant été envoyées au cCR débutera afin d'identifier trois villes finalistes dans chaque pays. Suite à la sélection officielle des villes finalistes, un jury international d'experts se réunira pour identifier une capitale nationale *Earth Hour* par pays ainsi que la capitale *Earth Hour* globale.

Pour remettre ces prix le jury cherchera à trouver parmi les villes celles qui auront fait preuve d'un agenda à la fois inspirant, ambitieux et crédible visant à créer une économie durable et renouvelable, dont l'élan créera une connexion stratégique claire entre les actions et les objectifs de l'agenda. Les actions contribuant à « combler l'écart » tel que décrit précédemment seront particulièrement favorisées. De même, l'engagement d'une ville dans des initiatives inter-villes internationales, comme la Convention des maires ou le Pacte de Mexico, ou bien dans des initiatives nationales, comme le *U.S Mayor's Climate Protection Agreement*, seront aussi perçues d'un œil favorable tout au long de la procédure d'évaluation.

Afin de donner des chances égales à toutes les villes participantes, le jury prendra en compte les ressources dont dispose chacune d'entre elles, ainsi que leurs points de départ respectifs. En effet, Le Défi des Villes Une Heure pour la Terre ne récompense pas les actions ou programmes qui s'appuient sur des technologies de pointes, mais valorise l'engagement et l'innovation dans la création de solutions durables et renouvelables qui bénéficient aussi bien aux humains qu'à la planète. Le jury aura pour objectif d'identifier des exemples de *leadership* inspirants dans ce domaine, tout en prenant en compte le contexte local, dont l'engagement national/régional pour la durabilité urbaine, les ressources disponibles, les défis locaux comme la pauvreté urbaine, ou encore la taille de la ville.

Le jury international sera tout particulièrement intéressé par les villes :

- **Qui ont entamé la transition vers une économie sobre en carbone tout en promouvant des solutions énergétiques renouvelables.** Les actions, engagements et inventaires reportés seront évalués afin de juger de l'ampleur de la transition des villes d'une économie dépendante des énergies fossiles vers une économie basée sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.
- **Qui ont lancé des actions ambitieuses et stratégiques pour tenir leurs engagements.** Les actions des villes seront évaluées selon leur niveau d'ambition et leur capacité à viser les domaines dans lesquels des changements sont les plus urgents afin d'atteindre des objectifs d'atténuation, tout en subvenant aux besoins des habitants de manière durable – tout particulièrement au niveau des habitations, de l'énergie, de la mobilité et de l'alimentation.

*Un minimum
d'une action et
d'un engagement
sont requis pour
participer au Défi*

- **Qui ont intégré leurs actions dans des stratégies de durabilité cohérentes.** L'information diffusée sur les actions et les engagements sera analysée dans le but de déterminer quelles villes se sont dotées des stratégies les plus globales pour atteindre leurs objectifs climatiques, tout en relevant de multiples défis de la durabilité comme l'adaptation au changement climatique et l'interaction avec le grand public.
- **Qui innovent et pensent hors des chemins battus.** Lorsque ceci s'avèrera pertinent, le jury cherchera à valoriser des actions et des stratégies dotées d'aspects transfrontaliers, par exemple la promotion de modes de vie à faible impact carbone permettant de réduire les émissions transfrontalières découlant de la consommation locale, ou l'utilisation du potentiel de mise en réseau et d'entreprenariat local pour permettre à des solutions climatiques urbaines intelligentes de passer à la vitesse supérieure, et ceci au-delà des frontières de la ville même.
- **Qui ont fait preuve d'un leadership considérable et d'une crédibilité importante compte tenu du contexte local.** Le degré de leadership et de crédibilité sera évalué à travers l'analyse du rapport entre, d'une part, les engagements et les actions rapportées, et d'autre part la taille des défis auxquels doit faire face la ville, dont la disponibilité des ressources et le mandat dont elle dispose pour agir.

Toute ville se trouvant dans les pays participants peut s'inscrire au Défi sur la plateforme du carbonn® Climate Registry (cCR). Afin de devenir candidate au Défi, une ville n'a besoin d'y déclarer qu'un minimum d'une action d'atténuation et d'un engagement. Les villes candidates au Défi seront reconnues comme telle par l'attribution du logo officiel du Défi sur leur profil cCR, accessible ici : <http://carbonn.org/data/>.

Pour être sélectionnée en tant que finaliste une ville devra démontrer à travers ses engagements, actions et inventaires qu'elle est réellement engagée dans la transition vers une économie durable et renouvelable.

Plus l'approche prise par la ville sera ambitieuse, crédible, stratégique et innovante, plus elle aura de chance d'être sélectionnée comme capitale nationale ou globale par le jury du Défi.

Trois villes par pays seront incluses dans la campagne médiatique du Défi sur les médias sociaux afin de sensibiliser l'opinion publique et renforcer le soutien aux villes dans leurs efforts de durabilité. Les finalistes nationales du Défi ainsi que la finaliste globale du Défi seront célébrées et promues via les médias sociaux, le web, des films, conférences et une cérémonie de remise des prix internationale.

Comment participer au défi

Toute ville qui souhaite participer au Défi doit faire deux choses :

1. Signaler son intérêt pour le Défi en envoyant un email à l'équipe carbonn du Bonn Center for Local Climate Action and Reporting (carbonn Center) à cette adresse carbonn@iclei.org avec en copie l'équipe WWF International en charge du Défi et joignable à cette adresse ehcc@wwf.se L'intéressée recevra ainsi plus d'information sur l'initiative, les webinaires techniques, etc.
2. Déclarer directement ses données climatiques en ligne via la plateforme cCR ou en remplissant la feuille de déclaration cCR hors ligne et en l'envoyant à carbonn@iclei.org avant le 13 novembre 2015, date de clôture des candidatures. Pour s'inscrire au Défi directement sur le cCR, [cliquez ici](#) !

S'inscrire au Défi sur le cCR

Les villes participantes sont invitées à s'inscrire directement en ligne à cette adresse <http://carbonn.org/join/> puis de procéder à leur déclaration en ligne, ou bien à télécharger la feuille de déclaration cCR hors ligne. Cette dernière est téléchargeable.

WWF EHCC
Registration

L'inscription peut être effectuée en ligne ou en complétant un formulaire hors-ligne (disponible en français) dûment rempli et renvoyé à cette adresse : carbonn@iclei.org

Exemple de page d'inscription au formulaire hors-ligne

L'inscription d'un candidat au Défi ne sera valide qu'après avoir renseigné l'intégralité des informations requises pour l'inscription et après lecture et acceptation des « modalités et conditions du cCR » et des « modalités et conditions du cCR pour le Défi des Villes Une Heure pour la Terre ». Les candidats indiquent avoir bien pris connaissance de ces dernières en cochant les cases correspondantes.

1. Une fois ces formalités complétées, une confirmation de l'inscription sera envoyée à l'adresse e-mail du « Référent principal » que vous avez indiqué dans la section « Inscription » du formulaire.¹
2. Cet e-mail d'enregistrement vous sera envoyé par « Votre équipe carbonn » carbonn@iclei.org, avec l'intitulé de sujet suivant : « Veuillez confirmer votre enregistrement au Défi via le carbonn® Climate Registry ».
3. Le référent principal pourra ensuite cliquer sur le lien vers le site du cCR pour confirmer l'enregistrement.
4. Une fois déconnectés du système, un deuxième e-mail vous sera envoyé en provenance de « Votre équipe carbonn » carbonn@iclei.org, avec l'intitulé de sujet suivant : « Votre inscription au Défi à bien été confirmée via le carbonn® Climate Registry ».



carbonn Climate Registry
2014-2015 Digest

¹ Modalités et conditions du cCR pour le Défi des Villes Une Heure pour la Terre:

- Les modalités et conditions pour les « Villes enregistrées au cCR » et les « Villes déclarant au cCR » s'appliquent aux gouvernements locaux qui s'inscrivent en tant que candidats au Défi en bonne et due forme.
- Une « Ville enregistrée au cCR » peut devenir une ville candidate au Défi seulement après avoir rapporté au moins un engagement et une action d'atténuation, ce qui permet à la ville de faire usage du logo du Défi dans tous les documents du cCR appropriés.
- En s'inscrivant au Défi, le gouvernement local autorise le cCR à diffuser l'information rapportée avec le WWF et ses partenaires actifs dans le Défi. Ces informations seront utilisées exclusivement dans le cadre du Défi.

5. Ce message contiendra votre mot de passe d'utilisateur qui vous sera demandé lors de votre prochaine connexion à <http://citiesclimateregistry.org/login/>. Vous pourrez modifier votre mot de passe après la première connexion avec le mot de passe initial.
6. La ville participante figurera dans la liste des villes participant au cCR, accessible ici <http://carbonn.org/data/> et portera le titre de « Ville enregistrée au cCR » tant que seule la section « Profil de la ville » du formulaire cCR aura été remplie.
7. Une fois qu'au moins une mesure d'atténuation et un engagement auront été déclarés, le statut de la ville passera à « Ville candidate au Défi ». A partir de là, la ville portera le logo du Défi dans tous les documents du cCR.

Moteur de recherche des gouvernements locaux enregistrés sur le carbonn Climate Registry

The screenshot shows the carbonn Climate Registry website interface. At the top, there is a navigation menu with links for HOME, ABOUT, DATA, RESOURCES, SUPPORT AND TEMPLATES, JOIN, PARTNERSHIPS, and a LOGIN button. Below the navigation is a search bar with the text "Search reporting entities" and a "Search" button. The main content area features three large statistics: 546 Total reporting entities registered in carbonn, 114 Reporting entities which are Mexico City Pact signatories, and 50 Cities and towns which have indicated intent to comply with the Compact of Mayors. Each statistic has a "VIEW THE LIST" button. Below these are several filter dropdown menus for Population, GDP per capita, Region, Geography, Economy, Country, and Community Type, along with a "Set filter" button. A world map is displayed with numerous red location pins indicating the locations of reporting entities. At the bottom, there is a table with the following data:

Reporting entity	#	Country	#	Commitments #	Performance #	Actions #
A Coruña		Spain		3	2	8
Adachi		Japan		1	4	2
Aguascalientes		Mexico		1	1	9
Ahmedabad		India		1	2	41
Aichi Prefecture		Japan		2	6	2
Ajax		Canada		2	2	4
Anach		Japan		1	1	0
Akita		Japan		2	3	1
Akita Prefecture		Japan		1	2	0
Albany, CA		United States		1	4	10

DÉCLARATION DE DONNÉES POUR LE DÉFI

Une fois inscrites sur le cCR, les villes peuvent commencer à renseigner les informations nécessaires au Défi. Les instructions fournies dans ce manuel sont complémentaires de celles pour l'utilisation du cCR et contiennent des informations spécifiques sur les données à renseigner par les candidates au Défi.

Profil

En renseignant des informations générales sur votre gouvernement local et sa communauté, vous permettrez au jury de mieux comprendre le contexte de vos stratégies et actions climatiques.

Les données pertinentes pour la procédure d'évaluation comprennent :

- Informations géopolitiques : superficie, géographie, population actuelle et population projetée sur plusieurs décennies.
- Informations socio-économiques : secteur économique prédominant.
- Information sur le gouvernement : budget total de la ville.
- Informations générales : type d'entité déclarante (Ville/Municipalité, ville indépendante, ville spéciale, District infranational, Ville-état souverain).
- Information sectorielle : statut des engagements, plans, évaluation des risques climatiques.

Engagements pris par la ville

Les engagements de la ville sont des indicateurs clés de l'ambition d'un gouvernement local. C'est pourquoi il est obligatoire de rapporter au moins un engagement afin de devenir candidat au Défi. Idéalement, vos engagements devraient inclure certaines ou toutes les informations suivantes :

- CO₂ : un objectif de réduction d'émissions de CO₂ absolu ou BAU (*Business as Usual*)
- CO_{2e} : un objectif de réduction d'émissions d'équivalent CO₂ absolu ou BAU (*Business as Usual*)
- Intensité carbone : un objectif de réduction de l'intensité en carbone par unité de production (US\$ 1000)
- Efficacité énergétique : un objectif d'amélioration de l'efficacité énergétique
- Energie renouvelable : un objectif d'énergie produite à partir de sources renouvelables (produites soit par la municipalité ou procurées ailleurs)
- Adaptation et résilience : un objectif et un moyen de mesurer et évaluer les progrès accomplis d'après les actions d'adaptation/résilience déclarées (comprenant année de base et année cible)

Dans le respect du thème de l'édition 2015-2016 du Défi qui consiste à "Comblent l'écart", les villes participantes sont aussi encouragées à prendre des engagements climatiques publics ambitieux ainsi qu'à démontrer la transparence de ces engagements, en signant, par exemple le Pacte des Maires.

Performance de la ville

Les villes qui n'ont pas encore complété leurs inventaires peuvent aussi se porter candidates au Défi. Toutefois, pour qu'une ville soit désignée capitale nationale ou globale Earth Hour, on attend d'elle qu'elle rapporte au moins un inventaire d'émissions de gaz à effet de serre communautaire. Ceci est obligatoire, afin qu'il soit possible d'avoir un référentiel de base servant à comparer les engagements et les actions. Idéalement, la ville candidate rapportera les inventaires des opérations gouvernementales aussi bien que communautaires secteur par secteur. Le fait de fournir de rapporter des inventaires sur plus d'une année indique encore plus d'ambition et de crédibilité de la part de la ville candidate. Les utilisateurs du cCR sont encouragés à déclarer les performances de la collectivité territoriale en utilisant le protocole international : [Global Protocol for Community-Scale Greenhouse Gas Emission Inventories \(GPC\)](#).

Pour les villes situées dans des pays membres de l'OCDE, il est conseillé d'inclure les premières analyses Scope 3 des émissions des opérations gouvernementales et des actions communautaires, en plus de rapporter les inventaires standard. Les émissions Scope 3 incluent les émissions indirectes non couvertes par Scope 2, comme les émissions découlant d'activités ou de services délocalisés faisant partie de la chaîne d'approvisionnement de produits achetés par la ville. Ceci est un pas important vers une meilleure compréhension de l'impact des citoyens des villes au-delà des frontières municipales, ainsi que des actions pouvant remédier à ces impacts.

Actions mises en place par la ville

Pour être considérée par le jury dans le processus d'évaluation, une ville doit rapporter au moins une action d'atténuation. Cette année, les actions climatiques inspirantes et ayant un véritable impact en termes de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) ainsi que de véritables co-bénéfices bénéficieront d'une attention spéciale, tout en gardant à l'esprit les contextes locaux différents des villes situées dans différents pays/états. Il existe une grande variété d'options pour promouvoir ce déplacement, mais les actions directes basées sur la technologie, l'achat d'énergies renouvelables ou des lois contenant des incitations financières sont quelques exemples d'actions pertinentes dans ce contexte.

De manière générale, plus les actions rapportées sont engagées, stratégiquement intégrées et ambitieuses, plus la ville aura de chances de devenir une capitale Earth Hour. Nous invitons les gouvernements locaux à rapporter non seulement les actions et les plans d'action qui ont déjà été mis en œuvre au cours des cinq dernières années, mais aussi les actions qui sont encore en cours ou en attente de financements.

Dans le champ « Statut », les villes sont invitées à déclarer si l'action en question a été complétée, si elle est en cours ou si elle est en attente de financement. Comme nous l'avons précisé préalablement, l'édition 2015-2016 du Défi des Villes Une Heure pour la Terre se concentrera autour du thème « Comblent l'écart » qui fait aussi référence à l'écart qui existe en termes de financement pour l'action climatique locale.

Enfin, l'engagement des villes pour des actions climatiques inspirantes et ayant un véritable impact en termes de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) ainsi que de véritables co-bénéfices par rapport aux questions d'accès à l'eau, la

nourriture et l'énergie, seront tout particulièrement retenues par le jury au cours de leur évaluation des candidats².

Les villes candidates sont invitées à fournir un résumé succinct pour chacune des actions qu'elles déclarent. Des documents de support peuvent être joints pour toute action déclarée. Ces documents ne peuvent en aucun cas remplacer les champs obligatoires de résumé des actions, et autres champs d'informations obligatoires, qui constituent les sources principales d'informations pour l'évaluation des actions déclarées par les villes.

Si votre ville a lancé des stratégies ou plans d'actions spécifiques ou plus généraux qu'elle aimerait porter à l'attention du jury du fait que ce genre d'initiatives illustre bien son travail stratégique, ambitieux et innovant, veuillez rapporter cela dans la catégorie plus générale des plans stratégiques et d'action (en y joignant un résumé et des documents de support). Ces derniers peuvent être déclarés en signalant Stratégie/ Plan d'action/ Politique dans le champ « Type d'action ».

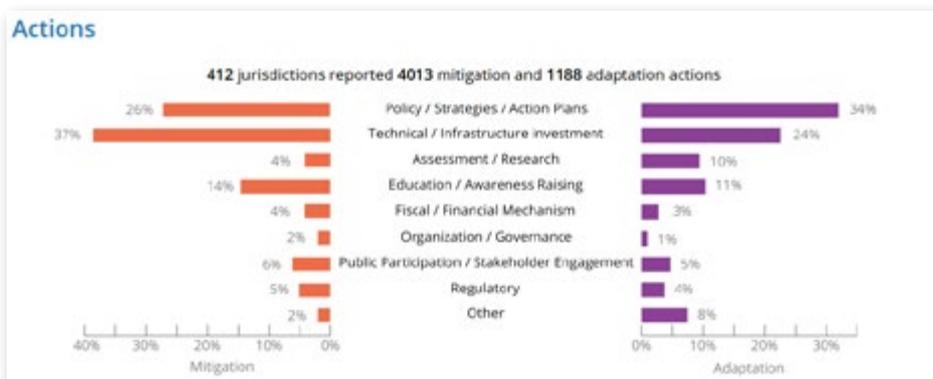
Sous la rubrique « Périmètre de l'action », un menu déroulant vous demande de spécifier si l'action affecte principalement les émissions issues d'opérations gouvernementales ou bien les activités de la collectivité. En raison de l'ampleur des émissions provenant des résidents des villes, le fait de lancer des actions concernant les activités de la collectivité est particulièrement important.

De plus, et afin d'encourager et de récompenser les actions qui affectent les émissions au-delà des frontières locales, le menu déroulant vous permet de spécifier s'il s'agit d'une action qui affecte la consommation transfrontalière, c'est-à-dire qui vise à réduire les émissions indirectes causées par la consommation de résidents locaux au-

delà des limites de la ville. Ceci inclut les émissions indirectes de gaz à effet de serre ou la consommation locale de nourriture ou de produits de consommation ayant créé des émissions ailleurs. Il est aussi possible de spécifier qu'une action transfrontalière relève de la mise en réseau et de partenariats entre villes.

Ceci inclut l'élaboration de politiques transfrontalières et des collaborations lancées par une ville qui visent à permettre la diffusion et la mise en œuvre de solutions renouvelables et pro-climat au-delà des frontières locales.

Les sources de financement et le budget total devraient être indiqués pour toutes les actions rapportées. Dans le cas d'un co-financement, les villes peuvent aussi indiquer quels coûts ont été ou seront couverts par les finances de la ville.



Source: carbonn Climate Registry 2014-2015 Digest

² Les villes déclarant des actions ambitieuses, transversales et participatives sont encouragées à fournir d'avantage d'information sur ces dernières dans le cadre du projet TAP, qui a pour but de faciliter l'accès des gouvernements locaux aux financements pour leur action climatique. Le cCR est la plateforme dépositaire centrale du projet TAP et des candidatures TAP. Si votre collectivité territoriale souhaite y participer, veuillez signaler votre consentement à l'utilisation des données de votre Profil soumis pour le Défi des Villes Une Heure pour la Terre, renseigné sur le cCR et qui sera automatiquement renseigné dans votre candidature TAP afin de faciliter le processus de candidature.

Nous prions les villes de spécifier la méthode employée pour toutes les actions d'atténuation. Pour ceci, il leur faut indiquer si l'action permet une augmentation de la part d'énergie renouvelable dans la panoplie énergétique de la ville (par exemple en augmentant la part d'énergies renouvelables dans le transport), des améliorations dans la gestion/l'efficacité de l'utilisation de l'énergie (par exemple réduire les besoins énergétiques des infrastructures), ou la transition d'énergies fossiles émettant beaucoup de carbone à des énergies fossiles plus propres (par exemple une transition du diesel ou du charbon vers le gaz naturel).

Pour toutes les actions permettant une estimation réaliste des effets quantitatifs de l'action, par exemple l'augmentation prévue dans la production totale ou la consommation d'énergies renouvelables, les prévisions de réductions des émissions ou de la consommation d'énergie, nous prions les villes de nous fournir ces estimations. Ces informations importantes permettent d'augmenter les chances d'une ville d'être sélectionnée parmi les finalistes lors de la sélection par le jury.

En raison de l'importance de la participation publique pour le développement de solutions durables, les actions qui incluent la participation publique, ainsi que les actions qui visent à éveiller les consciences, seront perçues comme des bonus au cours de l'évaluation.

Enfin, nous prions les villes d'indiquer si une action donnée a des co-bénéfices en matière de développement durable, afin de mettre l'accent sur l'existence d'approches holistiques et intégrées au sein de leurs plans d'action (les options possibles sont à cocher). L'évaluation des actions de villes dans lesquelles il existe de fortes inégalités sociales récompensera tout particulièrement des actions dotées de co-bénéfices importants.

Vous avez des questions ? Veuillez contacter le bureau WWF dans votre pays, ou l'équipe centrale du WWF pour Le Défi à ehcc@wwf.se. Pour des questions techniques concernant le renseignement de données dans le cCR, veuillez les adresser à l'équipe carbonn au Bonn Center for Local Climate Action and Reporting (carbonn Center) at carbonn@iclei.org au Secrétariat mondial d'ICLEI.

Maire Park Won Soon à la conférence mondiale de ICLEI où la ville de Seoul est devenue la Capitale Globale Earth Hour 2015.

